



Fiche inscription

Cours de natation – Piscine de Saint-Maurice

Premier Semestre 2022/2023

Délai d'inscription : 21/08/2022



Information relative à la personne

Cours enfant

Cours Adulte

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Si cours enfant Nom et Prénom du responsable :

Adresse :

NPA : Localité :

Téléphone (s) : / / /

Adresse mail :

Je m'engage avoir lu la charte liée à l'inscription du cours qui se trouve à la suite.

Tarif pour un semestre (Du 07/09/22 au 26/01/23)

270.- / Semestre sans l'entrée à la piscine* - 15 séances par semestre

Accoutumance

Apprentissage

Cours Adulte

AC1 : Mercredi de 14h00 à 14h45 AP 1 : Mardi de 16h30 à 17h15 PERF 1 : Mardi de 12h15 à 13h00

AC 2 : Mercredi de 15h00 à 15h45 AP 2 : Mercredi de 16h30 à 17h15 PERF 2 : Jeudi de 12h15 à 13h00

AP 3 : Jeudi de 16h30 à 17h15 PERF 3 : Vendredi de 12h15 à 13h00

- **Accoutumance** : Les deux cours sont pour les enfants à partir de 5 ans ne sachant pas nager.
- **Apprentissage** : Les cours AP1 et AP3 sont orientés pour les enfants de 6 ans à 8 ans, ayant des bases comme l'équilibration et un peu de propulsion.
Le cours AP2, orientation pour les enfants de 8 ans à 11 ans, maîtrisant une à deux nages.
- **Cours Adulte** : Les cours PERF1 et PERF2, sont pour les adultes maîtrisant une nage minimum sans appréhension.

Le cours PERF3 sera ciblé pour les personnes qui maîtrisent au moins deux nages. Groupe avec une plus forte intensité.

Paie ment

Une facture vous sera envoyée par la suite, ce paiement validera l'inscription aux cours.

*L'entrée à la piscine n'est pas comprise dans ce tarif. Il vous faudra prendre soit une carte de 15 entrées à la piscine soit un abonnement.





Charte liée à l'inscription au cours de Natation à la Piscine de Saint-Maurice



Chères Nageuses, Chers Nageurs,

Votre inscription est effective dès la remise de la fiche d'inscription complétée et signée. Cette fiche d'inscription doit être envoyée par mail à piscine@st-maurice.ch.

La facture vous sera transmise après la validation de l'inscription, et devra être payée dans sa totalité avant le début du premier cours. Toute absence ne sera pas remboursée. Aucune déduction de cours ne sera admise sauf en cas de piscine fermée par la commune, le canton ou la Confédération.

Il n'y aura pas de tarif préférentiel dans le cas où plusieurs enfants font partie de la même famille.

Si un cours est annulé en cas d'absence du moniteur, il pourra être reporté à la suite du semestre.

En cas d'accident ou de vol dans l'enceinte de la piscine, la commune de Saint-Maurice ne peut être tenue pour responsable. Les enfants et/ou adultes sont assurés par leurs assurances personnelles (assurance accident).

Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la sortie des vestiaires de la piscine mais ne doivent pas rester aux bords du bassin. Ils peuvent accéder à la piscine s'ils payent leur entrée.

Tarifs de la piscine :

	Adultes	Jeunes -18 ans (gratuit jusqu'à 3 ans)
1 entrée	CHF 6.-	CHF 3.-
15 entrées	CHF 75.-	CHF 37.50.-
Abonnement annuel	CHF 190.-	CHF 85.-

Remarque particulière :

.....

Date et Signature :